

L'AFFAIRE SUIV SON COURS

PRESENTATION DU SPECTACLE

Spectacle DIURNE (Tout public) Nous préconisons une programmation entre 17h et 20h.

Jauge : 600 personnes (au-delà nous ne pouvons garantir une qualité d'écoute et de vision optimale)

Durée : de 1h30 à 1h40

Arrivée de l'équipe : J-2

Montage et répétition : J-1 (10h de travail au total sur le lieu de jeu)

Démontage : 4h maximum

Équipe : 7 ou 8 personnes dont 5 comédiens, 1 technicien, 1 chargée de diffusion et 1 metteur en scène (sous réserve)

L'affaire Suit son Cours est un spectacle de théâtre acrobatique basé sur l'investissement d'espaces urbains. Investir les façades, publiques et privées, à plusieurs mètres de hauteur est l'essence même du spectacle.

Les demandes d'autorisations sont à la charge de l'organisateur et devront être obtenues avant l'arrivée de la compagnie.

Ces places et lieux seront définis conjointement au moment du repérage.

Schéma de la représentation

C'est un spectacle déambulatoire. Il commence sur une place 25m/25m (avec muret ou accroches assez résistantes pour les fauteuils), déambule à travers les rues, s'arrête une fois sur une scène fixe et revient sur la même place.

Le trajet s'opère en aller-retour et nous favorisons des **trajets courts** entre les différentes scènes.

- | | |
|---------------------|--------|
| • Espace scénique 1 | 25 min |
| • Déambulation 1 | 10 min |
| • Espace scénique 2 | 30 min |
| • Déambulation 2 | 05 min |
| • Espace scénique 1 | 20 min |

Nous rappelons que les déambulations sont théâtralisées et nécessaires au propos.

REPERAGES

Les repérages sont absolument nécessaires au bon déroulement de la représentation. Ils permettent de définir pour l'organisateur, les autorisations à obtenir concernant l'investissement acrobatique de bâtiments, les arrêtés municipaux de coupure de circulation (éventuelle déviation) et les interdictions de stationnements.

Repérage 1 : 2 à 3 mois avant la représentation en présence de 2 personnes de la compagnie, l'organisateur et son responsable technique. Définition du tracé du parcours de la représentation, listing des demandes d'autorisation et relecture de la fiche technique.

Pour une ville se situant à plus de 500 km prévoir l'hébergement et la restauration des personnes de la compagnie pour une nuit.

A l'issue de ce repérage, la compagnie enverra à l'organisateur, un plan d'implantation ainsi qu'un plan du tracé repéré. Selon les aléas, celui-ci pourra être modifié J-1 de manière mineure.

Après vos demandes d'autorisation, en cas de refus catégorique d'investissement de certains bâtiments, merci de nous en informer au plus vite.

Repérage 2 : J-2 avant la représentation, à l'arrivée de l'équipe. Rdv avec le régisseur sur le site pour vérifier la conformité du repérage et des autorisations délivrées.

Montage et répétitions : J-1 et jour J à 9h sur site. L'équipe du spectacle au complet accueillie par le régisseur de site de l'organisateur. Toutes les hauteurs sont investies acrobatiquement et validées.

Important

- **L'ensemble des lieux, routes et places utilisées par la compagnie devront être propres (pas de débris de verre).**
- **Les places de parking devront être libérées pour le montage J-1**
- **Les circulations gênantes visualisées au repérage devront être fermées à la circulation aux horaires nécessaires pour le montage et les répétitions ainsi que pour toute la durée du spectacle.**

BESOINS TECHNIQUES ET HUMAINS

A fournir par les organisateurs

Espaces et matériels :

- **Espace scénique 1** : la place de départ doit être de 25m/25m avec un accès à un mur de 2m de haut (minimum) et 5m de haut (max) pour suspendre quatre fauteuils. Dans l'idéal le sol au pied du mur devra être plat, de niveau et sans trottoirs. *Cf plan d'implantation*
- **Espace scénique 2** : lieu assez grand pour accueillir le public, comportant une façade de 7m de hauteur (minimum) et un accès pour faire un passage avec le camion durant le spectacle.
- Deux **arrivées d'eau** à proximité des espaces scéniques 1 et 2
- 10 **barrières** de sécurité (barrières de ville, type Vauban)
- Une **arrivée 220 V PC16A IP44** à proximité de l'espace scénique 1
- Une **arrivée PC 16 avec triplète** en loge

Personnels :

- **2 personnes** motivées et en bonne forme physique : Pour l'encadrement et la gestion du public, le passage du système son mobile dans la foule, la sécurité des effets utilisés pendant le spectacle et le démontage. Ces personnes devront être disponibles 45min avant la représentation pour le briefing.
- **1 personne** pour garder le site de jeu sur les temps des repas (J-1 et J-0)

Dans le cas d'une série de représentations :

- Merci de prévoir le même personnel pour nous aider sur les différentes représentations.
- La mise à disposition d'une machine à laver ou pressing pour nettoyer les costumes.
- Les décors et installations restant sur place entre deux représentations, prévoir si besoin un gardiennage.
- Un lieu sécurisé de nuit pour la remorque et la fosse.

Matériels utilisés et fournis par la cie

Son :

- Nous utilisons un chariot déambulatoire de sonorisation, équipé de deux liaisons HF, de plan de fréquence Bande L4 allant de **630 Mhz - 662 MHz**.

Artifices :

- Nous utilisons des artifices sur ce spectacle (détonations d'artifices K2). *Cf détails artifices*
- Selon le contexte, il peut être utile de prévenir la gendarmerie à proximité.
- Nous tenons à préciser que ces artifices sont utilisés par des professionnels et que nous disposons d'extincteurs.

Décors et installations :

- L'ensemble des décors et installations que nous utilisons, sont montés et fixés de manière à ne pas endommager les architectures et les mobiliers urbains. Ils seront installés avec les accords et autorisations des propriétaires et responsables des différents lieux. *Cf photos*

ACCUEIL

Arrivée de l'équipe : 7/8 personnes

- Arrivée de toute la compagnie à J – 2 en fin de journée pour pré-montage et repérages.
- Accès à un parking proche du lieu du spectacle pour le déchargement du matériel par un véhicule type fourgon Iveco et une remorque : hauteur 3m50 / longueur 12m (au total)
- Mise à disposition à J-1, d'un espace loge assez grand (chauffé si besoin, proche du départ du spectacle avec : 2 grande tables, 6 chaises, 1 miroir en pied, 1 portant, lavabo et WC.

Restauration

- Repas : Prise en charge dès l'arrivée de la compagnie jusqu'au départ le lendemain de la représentation. Merci de prévoir des repas équilibrés et au minimum 1 repas chaud par jour. Nous apprécions volontiers les repas typiques régionaux. (Aucun régime particulier)
- Dans le cas où le spectacle a lieu à des heures proches du repas, merci de prévoir une petite collation (pain, charcuterie, fromages, salades, fruits ...), l'équipe prendra un vrai repas après le démontage.
- En loge : fruits de saison, biscuits, gâteaux, jus de fruits, bières, café, thé, sucre...
Des bouteilles d'eau à disposition (4 packs de grandes bouteilles minimum)

Hébergement

- Prise en charge dès l'arrivée de l'équipe jusqu'au départ le lendemain de la représentation. Logement en hôtel ou en gîte : chambres single ou twin avec lits séparés.
- Dans la mesure du possible, hébergement accessible à pied depuis le lieu de la représentation.

L'organisation fournira une feuille de route détaillée confirmant : horaires, lieux, planning, accès, contacts... dans le mois précédant la représentation.

Nous imaginons bien que vous ferez au mieux pour respecter nos demandes, en cas de soucis majeurs n'hésitez pas nous contacter

Technique

Césaire Chatelain / cesaire.chatelain@laposte.net / 06.31.01.57.58
Mathias Jacques / matby@live.fr / 06.63.12.79.46

Production-Diffusion

Thaïs Le Saux / lesurbaindigenes@gmail.com / 06.73.44.19.84